

Introduction à l'interprétation et à la médiation pour les services publics

L'application des politiques belges et européennes visant l'intégration des immigrants et le soutien à la mobilité intra-européenne ne peut se passer d'une figure-clef, celle de l'interprète ou du médiateur pour les services publics, ce spécialiste bilingue et biculturel appelé non seulement à permettre la communication entre le migrant et les institutions du pays d'accueil, mais également à jeter un pont entre deux mondes.

Cette profession, née à l'aube des années 1990, a pris son envol dans les années 2000, tant en Belgique qu'au niveau de l'Union européenne. Le Service de Traduction spécialisée et de Terminologie de la Faculté de Traduction et d'Interprétation-Ecole d'Interprètes Internationaux (FTI-EII) est ravi de vous offrir une solide introduction à cette profession en 60 heures.

Intervenants

Astrid Carfagnini, doctorante en médiation interculturelle, FTI-EII

Dr. Mohamed Chaïb, docteur en médecine, interprète médical

Isabelle Coune, coordinatrice de la Cellule Médiation Interculturelle et support de la politique du SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement

Nastasia Dahuron, traductrice indépendante

Anne Delizée, doctorante en interprétation en santé mentale, FTI-EII

Pascale De Ridder, psychologue clinicienne, centre de santé mentale SSM Ulysse

Vanessa De Tobel, interprète en milieu social, Bruxelles-Accueil asbl

Michel Duponcelle, président d'Infor-Jeunes et administrateur du MRAX

Anouar Echaddadi, juriste, Coordination et Initiatives pour réfugiés et étrangers (CIRÉ)

Olga Gortchanina, docteur ès lettres, spécialiste de l'identité et de la communication interculturelle, FTI-EII

Xavière Remacle, licenciée en philosophie et islamologie, formatrice en communication interculturelle, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

Jean-Ives Thiry, Coordinateur pédagogique de la ville de La Louvière

Benoît Van Gaver, traducteur et interprète de conférence indépendant

Hans Verrept, responsable de la Cellule Médiation Interculturelle et support de la politique du SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement

Conditions d'admission

La maîtrise orale du français et d'une autre langue de travail est indispensable. Il est nécessaire qu'il y ait au minimum deux candidats locuteurs d'une même langue de travail autre que le français pour que leur inscription soit confirmée. Les inscriptions seront limitées à 22 participants.

Où et quand ?

Les cours, organisés en journées complètes de formation, débuteront le 5 octobre 2016 et auront lieu en moyenne deux fois par mois **dans les locaux du Service Public Fédéral Santé, Place Victor Horta 40, 1060 Bruxelles (en face de la Gare du Midi)**, **sauf-le jeudi 24 novembre 2016, où ils se donneront à l'Université de Mons, Place Warocqué 17 à 7000 Mons.**

Calendrier des cours :

Le mercredi 5/10/16, le jeudi 20/10/16, le mardi 25/10/16 (modules optionnels I et II « Enseignement » et « Jeunesse »), le jeudi 17/11/16, le jeudi 24/11/16 (**ATTENTION ! cours à l'UMONS**), le mardi 6/12/16, le mercredi 21/12/16, le jeudi 12/1/17, le lundi 23/1/17, le jeudi 2/2/17 (modules optionnels III et IV « Insertion socio-professionnelle » pour la Wallonie et pour Bruxelles), le jeudi 9/2/17, le mercredi 22/2/17, le jeudi 9/3/17.

Les cours commencent à 8h30 ou à 9h et se terminent à 16h ou 16h30 : nous insistons sur la plus grande ponctualité. La présence du participant est requise du début à la fin de chaque journée de formation.

Session d'évaluation : épreuve évaluative d'une heure, sous forme de jeu de rôle, entre le lundi 13 et le vendredi 17/3/17, en fonction de votre langue de travail.

Attestation de présence et admission à l'épreuve évaluative

Une attestation de participation sera délivrée moyennant **75% de présence aux cours (du début à la fin de chaque journée de formation)**. Le candidat ne sera admis à l'épreuve évaluative que si ce taux de présence a été atteint.

Épreuve évaluative et Registre des interprètes & des médiateurs pour les services publics formés par l'UMONS

Les candidats qui le souhaitent peuvent présenter l'épreuve évaluative et recevront une attestation de réussite le cas échéant. Ils seront dès lors inscrits dans le «Registre des interprètes & des médiateurs pour les services publics formés par l'UMONS, mis à la disposition des services utilisateurs de prestations en interprétation.

Participation financière

Les droits d'inscription s'élèvent à 750 € / 60 heures de formation, évaluation, notes de cours et portfolio de lecture compris.

Renseignements supplémentaires

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez vous adresser à Anne Delizée :

anne.delizee@umons.ac.be

Responsable de la formation

Prof. Ch. Michaux, FTI-EII
Service de Traduction spécialisée et de Terminologie
christine.michaux@umons.ac.be

Coordination pédagogique

Anne Delizée, FTI-EII
Service de Traduction spécialisée et de Terminologie
anne.delizee@umons.ac.be

Horaire et descriptif des cours :

1/ Mercredi 5 octobre 2016, 8h30 – 16h30. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Introduction à l'interprétation pour les services publics : principes communicatifs <i>A. Delizée</i> <i>FTI-EII, UMons</i> <i>8h30-11h30</i>	3h	- Accueil, prise de contact et présentation de la formation - Historique général de la profession et évolution en Belgique francophone - Notions sociologiques du rôle de l'interprète - Spécificités de l'interprétation de liaison : principes communicatifs, mécanismes interactionnels et interrelationnels - Mise en place du cadre didactique : principe du feed-back par les pairs Exposé magistral et lectures dirigées
INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Déontologie de l'interprète et du médiateur pour les services publics <i>V. De Tobel</i> <i>Bruxelles-Accueil</i> <i>12h30-16h30</i>	4h	- Le mandat de l'interprète pour les services publics - La déontologie de l'interprète et du médiateur - La relation triangulaire normative - Le cadre et le déroulement idéal d'une prestation. - Notions de fidélité, de neutralité et d'impartialité, de secret professionnel et d'anonymat - Son positionnement face aux conflits - Distanciation par rapport au vécu de l'interprète / du médiateur. Comment ne pas se laisser envahir par ce qui est dit. - Transfert des registres et de la structure du message original. Exposé magistral et exercices pratiques

2/ Jeudi 20 octobre 2016, 9h – 16h. SPF Santé, salle Ensor 01C264.

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Modulations du rôle normatif de l'interprète et du médiateur <i>H. Verrept</i> <i>SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement</i> <i>9h – 12h</i>	3h	- Le mandat du médiateur culturel en milieu hospitalier - Observation de différents positionnements discursifs de l'interprète et du médiateur sur la base de données linguistiques - Discussion du rôle normatif et de ses modulations ; répercussion sur l'interaction Analyse de données discursives et exercices pratiques
INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Stratégies de communication interculturelle <i>X. Remacle</i> <i>Centre Bruxellois d'Action Interculturelle</i> <i>13h – 16h</i>	3h	- Notion de culture en lien avec les normes, valeurs, croyances et cadres de référence - Notion de choc interculturel : vision et interprétation de la différence, légitimisation des comportements, significations symboliques - Modélisation de l'approche interculturelle selon Cohen-Emerique et analyse d'incidents critiques - Stratégies de communication : négociation de la différence et

		médiation interculturelle
		Exposé magistral, exercices pratiques et portfolio de lecture

Modules optionnels I et II - Mardi 25 octobre 2016, 8h30h – 17h. La journée de formation complète (jusque 17h ! Pas de départ anticipé !) est nécessaire pour que ce module soit validé dans le cursus. SPF Santé, salle Ensor 01C264.

Ces modules sont accessibles à toute personne ayant régulièrement suivi la formation « Introduction à l'interprétation et à la médiation pour les services publics » en 2015/2016, ou à tout participant régulier de la session 2016/2017.

Ils ne seront organisés que s'il y a 6 participants au minimum. L'inscription à ces modules entraîne un droit d'inscription supplémentaire.

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
<p><u>Module optionnel I : Structures d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse</u></p> <p><i>M. Duponcelle, président d'Infor-Jeunes et administrateur du MRAX</i></p> <p>8h30-12h30</p>	4h	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du cadre institutionnel et du fonctionnement des structures d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse - - Cadre législatif à Bruxelles et en Wallonie - Intervenants, titres et mandats, du secteur - Cheminement institutionnel et divers types d'aide à partir des différents cas de figure d'un jeune en difficulté - Problématique de la radicalisation des jeunes. - Connaissances disciplinaires et terminologiques - Déontologie du secteur en lien avec les attentes envers l'interprète
<p><u>Module optionnel II : Le système scolaire en Belgique francophone</u></p> <p><i>Jean-Ives Thiry, Coordinateur pédagogique de la ville de La Louvière</i></p> <p>13h-17h</p>	4h	<ul style="list-style-type: none"> - structure du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles - les différents pouvoirs organisateurs - les différents types d'enseignement - les différentes approches pédagogiques - mise en évidence des aspects notionnels et terminologique - cadres d'intervention de l'interprète et attentes particulières envers l'interprète

3/ Jeudi 17 novembre 2016, 9h-15h. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
<p>Prise de parole. Maîtrise du non verbal, du paraverbal et des émotions</p> <p><i>N. Dahuron Traductrice indépendante</i></p> <p>9h-11h</p>	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de communication verbale, non verbale et paraverbale. - Posture, tonus, gestuelle, regard et expression faciale. - Respiration, pose de la voix, intonation, prosodie, accent, prononciation, débit, silences - Gestion des émotions : préparation, conscience de soi, présentation et dimension relationnelle de l'échange.
		Notions théoriques et exercices pratiques

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Techniques d'interprétation, Partie I N. Dahuron <i>Traductrice indépendante</i> 12h-15h	3h	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences linguistiques : collocations, richesse lexicale et phraséologique, précision terminologique. - Analyse : repérage des idées-clés, identification des logiques infratextuelle et extratextuelle, connecteurs logiques. - Synthèse : traduction diagrammatique, résumé, synthèse. - Mémorisation : identification des différents moyens mnémiques et exercices. - Transfert interlinguistique : notion de déverbalisation, le « salto mortale » de l'interprète et l'école du sens de Paris. - Traduction à vue : l'exercice par excellence
		Exercices pratiques exclusivement en lien avec les secteurs de la santé somatique, de la santé mentale et des demandes d'asile

4/ Jeudi 24 novembre 2016, 9h-16h.

ATTENTION : UMons, site Warocqué

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Principes de la recherche documentaire et terminologique B. van Gaver <i>Interprète de conférence indépendant</i> 9h-11h Warocqué, Labo info 029L	2h	<ul style="list-style-type: none"> - Principes de la recherche documentaire et terminologique - Principes de la création d'un glossaire utile à l'interprète - Principales ressources terminologiques disponibles pour l'interprète pour les services publics
		Exercices pratiques
INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Techniques d'interprétation, partie II B. van Gaver <i>Interprète de conférence indépendant</i> 11h-16h Warocqué, 110-111P	4h	<ul style="list-style-type: none"> - Théorie du sens, modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation de D.Gile - Prise de notes - Interprétation consécutive - Chuchotage
		Brèves notions théoriques et exercices pratiques exclusivement en lien avec les secteurs de la santé somatique, de la santé mentale et des demandes d'asile

5/ Mardi 6 décembre 2016, 9h-16h. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Connaissances disciplinaires et terminologiques dans le secteur des demandes d'asile A. Echaddadi CIRÉ 9h-16h	5h	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure d'asile et accueil des demandeurs d'asile - Accès au séjour : régularisation, regroupement familial et accès à la nationalité
		Exposé magistral et terminologie

6/ Mercredi 21 décembre 2016, 9h-16h. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Connaissances disciplinaires et terminologiques en santé mentale <i>Pascale de Ridder</i> <i>SSM Ulysse</i> <i>9h-16h</i>	5h	- Méthodes thérapeutiques et cadres d'intervention - L'entretien thérapeutique : objectifs et techniques d'interaction, positionnement de l'interprète en lien avec les pathologies principales rencontrées Exposé magistral et terminologie

7/ Jeudi 12 janvier 2017, 9h-16h. SPF Santé, salle Ensor 01C264.

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Connaissances disciplinaires et terminologiques en santé somatique <i>Dr. M. Chaïb, docteur en médecine et interprète médical</i> <i>9h-16h</i>	5h	1- Le déroulement de la consultation médicale standard et la consultation chez certains médecins spécialistes (avec démonstration pratique) 2- Spécialités médicales : - La gastroentérologie : anamnèse et signes cliniques, organes et examens complémentaires - L'ONE et pédiatrie : vaccination, alimentation du bébé, maladies infectieuses - L'endocrinologie : glandes endocriniennes et pathologies - La néphrologie et l'urologie : anamnèse et signes cliniques, organes et examens complémentaires - La pneumologie : anamnèse et signes cliniques, organes et examens complémentaires - La gynécologie et l'obstétrique : anamnèse et signes cliniques, la consultation prénatale, examens complémentaire - La cardiologie : anamnèse et signes cliniques, examens complémentaires et pathologies - La neurologie : anamnèse et signes cliniques, examens complémentaires et pathologies - L'ophtalmologie et l'ORL - Le sang : les composants, les groupes sanguins et pathologies 3- Système des soins de santé en Belgique Exposé magistral et terminologie

8/ Lundi 23 janvier 2017, 8h30-16h30. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Techniques d'interprétation de liaison biactive <i>A. Delizée</i> <i>FTI-EII, UMons</i> <i>8h30-12h30</i>	4h	- Spécificités de l'interprétation de liaison : brève introduction théorique - Jeux de rôle, observation et discussion dans le secteur de la santé mentale
INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Interprétation et communication interculturelle <i>O. Gortchanina</i> <i>FTI-EII, UMons</i> <i>13h30-16h30</i>	3h	- Notions de culture et de sous-culture en lien avec le concept d'identité - Relations entre langue et culture, influence de la culture sur le non verbal - L'interprète / le médiateur, un spécialiste biculturel avec un rôle de relais culturel : positionnement et stratégies de transfert de concepts culturels (<i>realia</i>) d'une langue à l'autre
		Exposé magistral et exercices pratiques

Modules optionnels III et IV - Jeudi 2 février 2016, 8h30h – 17h. SPF Santé, salle Ensor 01C264.

Ces modules sont accessibles à toute personne ayant régulièrement suivi la formation « Introduction à l'interprétation et à la médiation pour les services publics » en 2015/2016, ou à tout participant régulier de la session 2016/2017.

Ils ne seront organisés que s'il y a 6 participants au minimum. L'inscription à ces modules entraîne un droit d'inscription supplémentaire.

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
<u>Module optionnel III</u> : Système d'insertion socio-professionnelle en Wallonie <i>A. Renard, Forem</i> <i>8h30-12h30</i> 4h de cours pour Bxl G.Lautrec, CPAS Schaerbeek	4h	- Le Forem et ses missions - Cadre législatif et institutionnel - Mécanismes d'insertion socio-professionnelle, obligations et droits du demandeur d'emploi, le plan d'accompagnement et le service contrôle des demandeurs d'emploi - Partenariats développés par le Forem avec les organismes d'insertion - Accompagnement spécifique des allophones (primo-arrivants ayant besoin d'un interprète) - Mise en évidence des aspects notionnels et terminologiques - Attentes particulières envers l'interprète
INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
<u>Module optionnel IV</u> : Système d'insertion socio-professionnelle à Bruxelles <i>Actiris ou G.Lautrec, CPAS Schaerbeek</i> <i>13h-17h</i>	4h	- Actiris et ses missions - Cadre législatif et institutionnel - Mécanismes d'insertion socio-professionnelle, obligations et droits du demandeur d'emploi, le plan d'accompagnement et le service contrôle des demandeurs d'emploi - Partenariats développés par Actiris avec les organismes d'insertion - Accompagnement spécifique des allophones (primo-arrivants ayant besoin d'un interprète)

		- Mise en évidence des aspects notionnels et terminologiques - Attentes particulières envers l'interprète
--	--	--

9/ Jeudi 9 février 2017, 9h-13h. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Techniques d'interprétation de liaison biactive <i>A. Carfagnini</i> <i>FTI-EII, UMons</i> <i>9h-13h</i>	4h	- Jeux de rôle, observation et discussion dans le secteur des demandes d'asile

10/ Mercredi 22 février 2017, 9h-16h. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
<i>V. De Tobel</i> <i>Bruxelles-Accueil</i> <i>9h-11h</i>	2h	Accueil des migrants par interprétation téléphonique
<i>I. Coune</i> <i>SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement.</i> <i>11h-12h et 13h-16h</i>	4h	- Spécificités de l'interprétation par vidéoconférence pour les services publics : introduction théorique et adaptation des techniques de liaison ; lectures dirigées. - Interprétation par vidéoconférence dans le secteur de la santé somatique

11/ Jeudi 9 mars 2017, 9h-13h. SPF Santé, salle Ensor 01C264

INTITULÉ	DURÉE	CONTENU
Techniques d'interprétation de liaison biactive <i>B. van Gaver,</i> <i>Interprète de conférence indépendant</i> <i>9h-13h</i>	4h	- Jeux de rôle, observation et discussion dans le secteur de la santé somatique

12/ Session d'évaluation : épreuve évaluative d'une demi-heure, sous forme de jeu de rôle, entre le lundi 13 et le vendredi 17 mars 2017, en fonction de votre langue de travail. Locaux du SPF Santé.